



## COMPTE RENDU DU CONSEIL DE VIE COLLEGIENNE (CVC) n°1 29 novembre 2019

### Présents :

Loenza Hardouin-Pacaud Matilin Patoy, Clément Durand, Enora Mahé, Emeline Crasmier, Léane Fisson, Antoine Malin, Sofiane Abad,  
Mme Leblond, Mme Decary, Mme Forest, Mme Erard, Mme Barkallah, Mme Plessis

### I – Présentation des membres et référents sécurité

Après un tour de table de présentation des membres du CVC, Madame Leblond présente les différentes instances du collège, notamment le Conseil d'administration, le Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté, le Conseil de vie collégienne.

Antoine Malin, élève de 3ème et coordonateur des référents sécurité au collège, présente les rôles des référents sécurité dans la prévention des risques au collège.

### II – Appel à projets

- 1- Les élèves de 3ème souhaitent organiser une fête de fin d'année.
- 2- L'aménagement et l'accès au parc arboré du collège sont évoqués. Les élèves apprécieraient d'avoir plus d'espace, de pouvoir profiter de ce bel espace naturel et de s'asseoir à l'ombre en été.  
  
Des questions sont soulevées : comment assurer la sécurité, la surveillance et la propreté de ce parc ? L'idée d'un règlement à rédiger est à l'étude.  
  
Et puis, comment aménager ce lieu pour le rendre accueillant ? Les anciens bancs, par exemple, devront être remplacés (sous réserve du coût).
- 3 Le CVC propose un club jardin avec l'envie de fleurir l'établissement, de semer une jachère fleurie. Un appel aux volontaires est lancé.
- 4 Le problème des casiers est soulevé. Ils sont anciens, vétustes et ferment mal. La demande de leur remplacement a déjà été déposée auprès du Conseil départemental (qui est propriétaire des locaux et responsable de leur entretien). Elle va être relancée.
- 5 Le problème de l'escalier métallique qui devient glissant par temps de pluie est signalé. Il faudra peut-être poser des bandes antidérapantes si cela est possible.
- 6 Plusieurs points concernent le self :
  - l'attente lors du passage génère parfois des bousculades avec quelques élèves qui s'autorisent à tort à pousser ou à doubler.

L'idée de revenir à un ordre de passage est soulevée, peut-être un ordre de passage par niveau de classe.

- des élèves se prétendraient prioritaires pour passer avant les autres. Il faudrait repenser l'usage « des cartes de clubs » et la règle en cas d'oubli.

- le problème du gaspillage alimentaire est récurrent, même s'il n'est pas plus important à ChâteauCoin que dans les autres cantines scolaires. Pourquoi ne pas envisager un compost et son utilisation ensuite par le club jardin ? Pourquoi ne pas associer les parents à cette problématique ?

Madame Leblond explique ici le rôle des nouveaux « écodélégués » dont les missions ont été définies par le Ministère de l'éducation à cette rentrée. Cet enjeu des déchets alimentaires pourrait être un des premiers dossiers de ces écodélégués dans le cadre d'un futur projet bien plus large de développement durable qu'il reste à construire.

- pourquoi pas aussi faire appel à quelques élèves volontaires pour veiller au respect des lieux et de la propreté au self le midi. On pourrait aussi réaliser des affiches incitant à garder les lieux aussi propres qu'ils le sont chaque midi et à respecter le travail de l'équipe des agents.

7- La question de l'entretien des trois moutons installés dans le parc pour de l'écopaturage est évoquée. Pour le moment, c'est Madame Forest qui les nourrit, apporte du foin et de la paille dans l'abri. Les élèves proposent qu'une petite équipe de volontaires prenne le relais avec Madame Erard le vendredi midi.

8- Les toilettes et le manque de civilité qu'on y observe trop souvent continuent à être un problème. Des dégradations y sont commises, notamment dans les toilettes des garçons. Leur accès continue donc à être régulé par l'ouverture sur les temps de pause seulement. Mais, comment réussir à obtenir de meilleurs résultats ?

9- Dernier dossier évoqué, celui de la permanence : il s'agirait de redonner à ce lieu une image d'un lieu de travail bien plus forte pour les élèves. L'aménagement de cette grande pièce pourrait être repensé pour ménager un coin lecture et pour cloisonner l'espace. Il est aussi rappelé que le CDI offre une alternative à la permanence et qu'il se prête au mieux à des temps d'apprentissage, de lecture et de travail.

Tous ces points seront donc des objets de travail pour les prochaines réunions du CVC.

Anne Decary